Mod. RP-2

REPUBLIQUE RWANDAISE

COMMISSION NATIONALE DE RECENSEMENT

Bureau national de recensement

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, 1978

FEUILLE DE MENAGE

1 — Préfecture de _____

2 — Commune de _____

3 — Secteur de _____

4 — Cellule (adresse à Kigali) _____

Nombre de feuilles pour ce ménage _____	5 — N° du district _____
C'est la feuille n° _____	6 — N° du ménage _____

7 — Ce ménage est : ordinaire ☐ collectif ☐ (cocher la bonne case)	Si collectif, genre d'établissement _____	Réservé au BNR ☐

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Chaque agent recenseur (AR) doit se conformer rigoureusement aux instructions ci-après :

1) Les renseignements demandés à la population sont strictement confidentiels.

2) Tous les problèmes dont la solution n'est pas envisagée dans le manuel "Instructions aux agents recenseurs" doivent être soumis au contrôleur et mentionnés dans les "observations" à la page 4, ainsi que dans le "rapport final".

3) L'AR doit remplir lui-même les questionnaires.

4) La qualité des réponses dépend essentiellement de la manière de poser les questions. Il est donc inutile et même nuisible d'utiliser les expressions trop techniques. On pose les questions de manière à se faire comprendre par tout le monde.

5) On ne demande pas de choses évidentes.

6) Les colonnes 8, 9 et 10 présentent des renseignements liés et interdépendants. Il est donc nécessaire de poser d'abord la question : "Qui est le chef de famille ?" (la notion "ménage" n'étant pas très connue, l'AR la détermine lui-même à partir des renseignements obtenus, sans se lancer dans l'explication de la définition de cette notion). Ensuite, il demande le nombre de femmes du chef de ménage, et si tous vivent ensemble. Après, il demande s'il y a des enfants, d'autres parents et des non-parents. Ces renseignements obtenus, il n'inscrit rien encore sur la feuille de ménage, mais il s'informe si les personnes décrites ont dormi dans l'habitation la nuit de référence. Ce n'est qu'après avoir précisé la situation de résidence de chacun et s'être informé en plus du statut matrimonial des enfants âgés que l'AR peut déterminer les noyaux familiaux et inscrire les membres de ménage dans l'ordre consécutif correct.

7) Les questions relatives à la situation économique des personnes doivent être posées avec beaucoup de doigté et d'égards. Ne demandez jamais : "Quel est votre type d'activité ?" ou "Quelle est votre branche d'activité ?" etc., mais demandez plutôt : "Travaillez-vous ?", "Cherchez-vous du travail ?", "Fréquentez-vous une école ?" et "Que produit l'atelier où vous travaillez ?", "Quel est le titre exact de l'administration qui vous emploie ?", etc. Ne demandez pas non plus : "Etes-vous employeur ?" ou "Etes-vous salarié ?", mais posez la question : "Travaillez-vous pour vous-même ?" ou "Etes-vous rémunéré pour votre travail ?", etc.

8) Contrôlez consciencieusement la cohérence de toutes les réponses. La différence d'âge de 8 ou 10 ans entre la mère et ses enfants n'est guère vraisemblable et un individu qui n'a jamais fréquenté l'école ne peut pas être professeur d'un lycée. Corrigez sur place de telles irrégularités en continuant l'interrogation jusqu'à l'obtention des réponses logiques.

9) Si le ménage habite un rugo entier, inscrire : "rugo"; mais si dans un rugo habitent plusieurs ménages, inscrire : "partie de rugo"

10) Sur la question 35 — Statut d'occupation — on inscrit la réponse dans les chefs-lieux des préfectures uniquement.

No d'ordre	TOUS LES MEMBRES DU MENAGE PLUS LES VISITEURS														RP et RA seulement			
										Toute personne âgée de six ans ou plus					Femmes de 14 ans et plus			
												Occupation actuelle. — Chômeurs : dernière occupation					12 derniers mois	
	Nom et prénoms	Lien de parenté	Statut de résidence	Sexe	Age ou date de naissance	Etat matrimonial	Lieu de naissance	Nationalité (ethnie en plus pour Rwandais)	Religion	Dernière classe suivie et genre d'école	Type d'activité	Profession	Situation dans la profession	Branche d'activité économique	Enfants nés vivants encore en vie	Enfants nés vivants et décédés entre-temps	Enfants nés	Décédés avant l'âge d'un an
	Inscrire d'abord le chef de ménage et ensuite les membres de son ménage dans l'ordre suivant : – le noyau familial du chef de ménage, – les autres noyaux familiaux (des enfants mariés, des ascendants, d'autres parents, des non-parents), – les autres personnes n'appartenant pas à un noyau familial, – les visiteurs (après une ligne sautée). Un noyau familial est composé par le couple, ou le mari polygame et ses épouses avec ou sans enfants non mariés ou par l'un des conjoints avec un ou plusieurs enfants non mariés. Dans chaque noyau familial, porter : – l'époux, – sa première épouse, – leurs enfants non mariés par âge décroissant, – sa deuxième épouse éventuelle, – leurs enfants non mariés, – etc.	Pour les ménages ordinaires seulement. Utiliser les abréviations: 1 CM = chef de ménage, 2 F1x = fils du CM dont mère ne vit pas dans ce ménage, 3 EP1 = 1re épouse CM, 4 FS1x3 = fils du CM (1) et de sa 1re épouse (3), 5 EP1 = 2e épouse CM, 6 FS1x3 = fils marié de 1 et 3, 7 EP6 = 1re épouse de 6, 8 P1 = père du CM, 9 AP = autre parent, 10 NP = non-parent. AUSSI M = mère, FL = fille, S = soeur, FR = frère, N = neveu, nièce.	Inscrire: – RP pour un résident présent, – RA pour un résident absent depuis moins de 6 mois, – VIS pour une personne non résidente, mais vivant moins de 6 mois dans le ménage et ayant une résidence ailleurs.	Inscrire : F pour femme. M pour homme	Demander et inscrire : jour, mois et année de naissance. Si seule l'année est connue, l'inscrire. Si seul l'âge est connu, l'inscrire en le faisant suivre d'un "A". Si pour un bébé la date exacte n'est pas connue, inscrire le nombre de mois révolus, suivi d'un "M".	Inscrire : – C pour célibataire, – M pour marié (e), – V pour veuf (ve), – S pour séparé (e), – D pour divorcé (e). Pour marié, ajouter le nombre d'épouses, par ex. : M1 = 1 épouse M3 = 3 épouses etc.	Inscrire le nom du secteur où la personne est née, si elle est née dans la commune où elle est recensée, et le nom de la commune, si elle est née dans une autre commune du Rwanda. Pour les personnes nées à l'étranger, mettre le nom du pays natal. Pas d'abréviations!	Inscrire "RWA" pour les Rwandais et ensuite leur ethnie. Pour les étrangers inscrire leur nationalité. Pas d'abréviations!	Inscrire la réponse reçue.	Inscrire le genre d'école et la dernière classe réussie ou diplôme. Si la personne sait lire et écrire sans avoir fréquenté l'école, inscrire : "Lettré sans"; si elle sait lire uniquement, inscrire : "sait lire"; pour les personnes illettrées inscrire "Rien".	Indiquer: – OCC = occupé, – CHO = chômeur, ayant déjà travaillé, – QUE = en quête du 1er emploi, – RET = retraité, – MEN = ménagère, – ETU = élève ou étudiant l'année scolaire terminée, – INV = inactif pour invalidité, – AUT = autres inactifs (jeunes et vieux en général).	Préciser le genre du travail exercé, par exemple : – cultivateur polyvalent, – cultivateur de légumes, – éleveur de bovins, – berger, – contremaître agricole, – ouvrier agricole (riziculture), – ouvrier agricole de l'élevage d'ovins, – potier, – plombier, – jardinier, – macon, – conducteur de taxi, – épicier de détail, – vendeur ambulant, – instituteur, – caissier, – employé de banque, – agent de douanes. Ne jamais utiliser d'appellations vagues comme : employé, ouvrier, fonctionnaire, agent, chef, artisan, commerçant, cadre mais demander des précisions sur le travail effectué par chacun.	Inscrire selon le cas : – EMP = employeur entrepreneur, – IND = indépendant, travaille pour son propre compte, – SAL = rémunéré en espèce ou en nature, – APP = apprenti, – AF = aide familial (membre du ménage non rémunéré pour son travail mais logé et nourri).	Indiquer le genre d'activité de l'établissement où le travail est effectué. Exemples : – Agriculture vivrière, – Elevage traditionnel (bovins), – Plantation de thé, – Agriculture polyvalente, – Plantation (canne à sucre), – Extraction d'argile, – Fabrication de la bière, – Réparation auto, – P.T.T., – Service domestique, – Transport routier, – Scierie, – Menuiserie.	Inscrire le nombre d'enfants nés vivants, qui vivent encore avec le ménage recensé ou dans un autre ménage (aussi collectif).	Inscrire le nombre d'enfants décédés à n'importe quel âge (à l'exception des mort-nés).	Inscrire le nombre d'enfants mis au monde par cette femme au cours des 12 derniers mois; (depuis le mois d' août passé).	Inscrire le nombre d'enfants décédés au cours des 12 derniers mois et n'ayant pas encore un an (y compris ceux mis au monde avant ce délai de 12 mois, mais décédés au cours de ce délai).
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		

N. B. Le ménage est défini comme un groupe de personnes qui mettent leurs ressources en commun, vivent et agissent sous l'autorité d'un même chef de ménage, sont le plus fréquemment apparentées et habitent généralement ensemble.

26 – Naissances de résidents survenues dans ce ménage dans les 12 derniers mois

N°	Nom de la mère	Age de la mère	Sexe de l'enfant	Date ou mois de naissance	Si décédé date de décès
1					
2					
3					
4					

27 – Décès de résidents survenus dans ce ménage dans les 12 derniers mois

N°	Nom du décédé	Sexe	Date du décès	Age du décédé
1				
2				
3				
4				

HABITATION DU MENAGE

(Ménages ordinaires seulement)

Réservé au BNR

28 – Type d'habitation _____ ☐

29 – Si rugo, nombre de cases habitées, sinon nombre de pièces _____ ☐

30 – Matériaux des murs _____ ☐

31 – Matériaux du toit _____ ☐

32 – Mode d'éclairage _____ ☐

33 – Mode d'approvisionnement en eau _____ ☐

34 – Lieu d'aisance: oui ☐ ; non ☐ (cocher la bonne case) ☐

35 – Statut d'occupation _____ ☐

36 – Nombre de postes radio _____ ☐

AGENT RECENSEUR :

Signature : _____

Date : _____

CONTROLEUR :

Signature : _____

Date : _____

TABLEAU RECAPITULATIF

	Catégorie	M	F	Total
1	Résidents présents			
2	Résidents absents			
Total 1 + 2				
Visiteurs				

OBSERVATIONS